

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT
(directeur d'hôpital)

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

Fonctions

-Directeur-adjoint chargé de la Direction des Ressources Humaines

Cotation de la part fonctions de la PFR **Classe normale** :

DA classe normale : 2.7

DA hors classe : 2.7

Centre hospitalier (ou direction commune) : Centre Hospitalier Agen-Nérac

Adresse : Route de Villeneuve - 47923 AGEN cedex 9

Personne à contacter : M. Didier LAFAGE, Directeur du Centre Hospitalier Agen-Nérac

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre hospitalier Agen-Nérac, hôpital support du Groupement Hospitalier du Territoire Lot-et-Garonne, est un établissement de santé, réparti sur trois sites géographiques (Agen, Nérac et Pompeyrie), et couvrant un large panel de spécialités permettant l'accueil des patients en consultation, en urgences ou lors d'hospitalisations programmées. Il assure un service public de santé pour tous, accessible 24/24, avec une large palette de spécialités qui lui permettent de répondre aux besoins de la population et de voir son activité se développer très fortement.

l

Il est organisé en 10 pôles d'activités cliniques et médicotechniques :

- **Pôle médecine interne** : médecine interne et Cegidd,
- **Pôle Oncologie** : pneumologie, médecine ambulatoire d'oncologie, unité de soins et de support, hépato-gastro et entérologie, douleur
- **Pôle Médecine de spécialité** : département de neurologie, cardiologie, rhumatologie, endocrinologie et diabétologie, néphrologie et hémodialyse, médecine vasculaire
- **Pôle Médico-chirurgical et anesthésiologie** : chirurgie orthopédique et traumatologie, chirurgie digestive, plaies et cicatrisations, consultations externes, bloc opératoire
- **Pôle Gériatrie et rééducation** : EHPAD, USLD, Court séjour gériatrique, Equipe mobile d'orientation gériatrique, SSR et équipe de rééducation
- **Pôle Urgences-Réanimation** : service d'accueil des urgences, réanimation et surveillance continue, CESU, Centre 15, SMUR, Prélèvement d'organes,
- **Pôle mère-enfants** : Maternité, Néonatalogie, Pédiatrie, CAMSP
- **Pôle Imagerie** : Imagerie médicale et médecine nucléaire
- **Pôle Laboratoire et pharmacie** : GCS Hospilab et pharmacie
- **Pôle Nérac** : médecine, soins palliatifs, SSR, EHPAD, SSIAD

Avec ses 2000 personnels, dont 1800 personnels non médicaux, le Centre hospitalier Agen-Nérac est le plus gros employeur du département.

Position dans l'organigramme de direction :

☞ Liaisons hiérarchiques

- **Directeur du Centre Hospitalier Agen-Nérac**

☞ Liaisons fonctionnelles

- Direction des soins et autres directions fonctionnelles de l'établissement ;
- Chefs de pôle et équipe d'encadrement des pôles ;
- PCME et chefs de service ;
- Service de santé au travail

La Direction des Ressources Humaines s'organise autour de deux départements :

- **Un département Gestion des carrières – Paie** sous la responsabilité du Responsable du personnel non médical. Composé de 5.8 ETP de gestionnaires et de 3 ETP d'adjoint des cadres, il assure le recrutement, le suivi des carrières des professionnels contractuels et statutaires de l'établissement, la gestion du temps de travail, la paie et la retraite.
- **Un département Dialogue social et formation continue** sous la responsabilité de la responsable du dialogue social et de la coordination des AMA. Composé de 1 ETP d'adjoint administratif en charge principalement de l'organisation des concours et d'un adjoint des cadres, ce département assure l'organisation et le suivi des instances et développe la politique de formation continue au sein de l'établissement. Il assure également la coordination et la gestion des secrétaires médicales de l'établissement.

Sont également directement rattachés au Directeur des Ressources Humaines les psychologues de l'établissement ainsi que le service social.

La Direction des Ressources Humaines s'appuie sur une équipe dynamique et volontaire pour améliorer de façon continue la qualité du service rendu auprès des professionnels de l'établissement. Afin de mettre en œuvre les orientations du projet d'établissement 2019-2023, elle a porté, ces dernières années, de nombreux projets qui lui ont permis d'accompagner le développement des activités cliniques de l'établissement et d'appliquer les évolutions législatives et réglementaires :

- Formation et professionnalisation de la réponse RH
- Mise en place d'un logiciel de gestion de l'absentéisme afin de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle des agents tout en diminuant le recours à l'intérim ;
- Mise en place d'une plateforme de recrutement permettant de gérer la délégation de recrutement aux services recruteurs et en lien avec la Direction des soins ;
- Définition de la politique de recrutement à destination des métiers sensibles ;
- Politique active de résorption de l'emploi précaire ;
- Redéfinition de la politique de promotion professionnelle ;
- Lignes Directrices de Gestion votées avec un avis favorable du CTE en juin 2021;
- Certification Qualiopi en cours ;

Missions générales, permanentes et spécifiques :

- Définir la politique des ressources humaines en cohérence avec les orientations stratégiques de l'établissement et le projet social 2019-2023 ; en assurer la mise en œuvre et l'évaluation
- Assurer la gestion prévisionnelle et opérationnelle du personnel non médical (recrutement, gestion des carrières et de la retraite, formation continue, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, gestion de la paie, gestion du temps de travail, etc.)
- Définition et mise en œuvre de la politique de formation continue de l'établissement
- En lien avec le Directeur de l'établissement, animation du dialogue social avec les trois organisations représentatives du personnel (CGT, CFDT et FO) et gestion des instances (CTE, CHSCT, CAP, CCP)
- Mise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels
- Suivi des tableaux de bord (gestion du temps de travail, absentéisme, intérim et heures supplémentaires) en lien avec la DAF et supervision de la Certification des comptes pour les dossiers de la DRH
- Suivi des dossiers disciplinaires et des contentieux du domaine RH
- Animation du dialogue avec les partenaires RH (Direction des écoles, Médecine du travail, Crèche, Commission de réforme et Comité médical, CGOS, ANFH, etc.)
- Participation à la construction d'une politique RH cohérente à l'échelle du territoire, notamment avec les établissements partie au GHT Lot-et-Garonne
- Formalisation et impulsion donnée à une démarche institutionnelle relative à la qualité de vie au travail

- Mise en œuvre du projet de service de la DRH.
- Veille sociale, juridique et réglementaire

Nature des délégations associées au poste :

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

- Expérience en RH souhaitée

Connaissances particulières requises / prévues :

Compétences professionnelles requises / prévues :

- Techniques de management et d'animation d'équipes
- Connaissances juridiques liées au domaine d'activité (droit de la fonction publique, fonctionnement des instances représentatives du personnel)
- Connaissance des règles budgétaires
- Techniques de communication, de négociation et gestion de conflits
- Maîtrise des outils bureautiques
- Capacités rédactionnelles et d'expression orale

Qualités professionnelles:

- Capacités managériales, capacité à déléguer
- Qualités relationnelles, diplomatie, sens de la communication, capacité d'écoute et disponibilité
- Sens des responsabilités, aptitude à décider et à négocier, loyauté à l'égard de l'institution
- Rigueur et méthode, sens de l'organisation
- Capacité d'anticipation, force de proposition

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- Participation aux gardes de direction.

Candidature à adresser à :

Didier LAFAGE, Directeur du Centre Hospitalier d'Agen-Nérac

Adresse mél : lafaged@ch-agen-nerac.fr

Secrétariat : 05.53.69.70.10